

Décoration florale de la commune



Cette année, l'équipe des jardiniers communaux, composée de M^{me} Anne Schaerrer et MM. Jérôme Bonaldi, Patrick Norzi et Thierry Corbat, a embelli nos semaines printanières et estivales avec une décoration florale raffinée. Ces créations, toutes inspirées par les jardiniers eux-mêmes, nous ont offert une ornementation des bacs et bordures haute en couleurs.



Pages officielles
rédigées par la Commission municipale d'information

COMMUNE DE
VEYRIER

Journal de Veyrier
N° 74
septembre 2011

Rentrée scolaire, ce qui change



La rentrée 2011 marque le début de l'introduction de changements en lien avec l'harmonisation de la scolarité obligatoire aux niveaux suisse et romand. Cette rentrée est également celle de la mise en œuvre de la nouvelle organisation du cycle d'orientation voulue par le peuple genevois le 17 mai 2009.

Les élèves ont intégré des nouveaux regroupements. L'organisation des cours est différente, de nouveaux manuels scolaires ont été édités, le Plan d'études romand (PER) fixe des objectifs d'apprentissage à atteindre pour un même enseignement dans toute la Suisse romande.

La scolarité devient obligatoire pour tous les enfants âgés de 4 ans révolus au 31 juillet, mais la rentrée 2011 a encore offert la possibilité d'une dispense d'âge pour les enfants nés avant le 1^{er} septembre 2007. Ce qui ne sera plus le cas l'an prochain.

La scolarité obligatoire est désormais « numérotée » de 1 à 11, la dénomination de l'école « enfantine » disparaît, les enfants de 4 ans qui viennent d'entrer à l'école sont donc en 1^{ère} primaire, ils auront 15 ans et seront en 11^{ème} primaire en 2022 lorsqu'ils achèveront leur scolarité obligatoire.

Pour plus d'informations :
www.ge.ch/dip/rentree-2011

La rentrée scolaire 2011-2012 a eu lieu le lundi 29 août dernier. Cette année, les écoles de la commune comptent 736 élèves, 245 à l'école de Pinchat, 326 à l'école du Bois-Gourmand et 165 à l'école de Veyrier.

Certains élèves de l'école de Veyrier ont été déplacés à celle du Bois-Gourmand suite aux travaux de construction du nouveau bâtiment

scolaire et aux demandes de regroupements familiaux. L'école du Bois-Gourmand comprend actuellement 15 classes, dont certaines à double degrés et quelques enseignantes de l'école de Veyrier ont rejoint leurs collègues de Bois-Gourmand.

Pour mémoire, le tracé de la ligne de bus n° 8 a été modifié pour correspondre aux horaires scolaires et à ceux des études surveillées, soit :

- au départ des Tournettes à 07h49 et 13h20,
- au départ de l'école du Bois-Gourmand à 11h42, 16h18 et 18h02.

Au carrefour route de l'Uche/chemin des Rasses, le bus empruntera le chemin des Rasses, puis au carrefour chemin des Rasses/avenue du Grand-

Salève, il empruntera la route de Veyrier jusqu'à l'école du Bois-Gourmand.

Les arrêts « Rasses » et « Salésienne » ne seront pas desservis dans les deux sens et seront remplacés par l'arrêt existant « Grand-Salève ».



Flash Info

Personnel communal

Les autorités communales souhaitent la bienvenue à **Mme Isabelle Laydernier Bongera**, en qualité d'éducatrice du jeune enfant et responsable de la garderie Les Rainettes à Pinchat dès le 29 août 2011.



Prix de la commune de Veyrier

Pour l'année scolaire 2010-2011, le prix attribué aux meilleurs élèves domiciliés dans la commune a été remis à : **M. Patrick Jarlborg** – maturité – Collège de Staël ; **M^{lle} Louise Trottet** – maturité – Collège Emilie-Gourd ; **M^{lle} Laureline Roehrich** – maturité – Collège de Candolle ; **M. Jérémy Willi** – certificat – ECG Jean-Piaget

Rentrée « scolaire » de la petite enfance

Les éducatrices de la petite enfance espèrent vivement que, malgré la météo mitigée de cet été, tous ont apprécié de se retrouver en famille. Après de longues semaines de vacances, les petits trépignent de découvrir ou retrouver le chemin de la garderie ou du jardin d'enfants. La petite enfance ouvre largement ses portes et est prête à les accueillir avec quelques changements d'équipe, ce qui n'altère en rien la qualité de la prise en charge des bambins.

Comme chaque année, les institutions communales de la petite enfance de Veyrier se sont retrouvées au vert, pour préparer la rentrée scolaire. Les éducatrices ont ainsi pu accueillir la nouvelle responsable de la garderie des Rainettes à Pinchat, Isabelle Laydernier, qui travaillera avec Monique Montant.

Martine Houlmann et Nicole Pouvreau quittent la Ruche pour se transformer en « Lucioles ». Elles seront suivies par Rachel Baumgartner, aide soutenue par « Actifs » association qui accompagne les personnes en situation de handicap. Pour compléter cette équipe, Cindy Jonin, étudiante à l'Université, soutiendra l'action de ce groupe dans lequel est intégré un enfant en situation de handicap.

Véronique Ramseier, ayant travaillé de nombreuses années à Pinchat, devient responsable du jardin d'enfants la Ruche, dans le groupe Willy ; elle collabore toujours avec Sabine Chalier, éducatrice, musicienne réputée. Barbara Breda et Marianne Schipperijn gardent le groupe des Maya. La Ruche a déménagé à l'école rose, à côté de la poste de Veyrier.

Aux Nains du Salève, Magali Carrard Gomes et Béatrice Reichlin, éducatrices co-responsables, sont entourées de Sophie Emery-Caillier, Martine Houlmann et Barbara Breda, éducatrices, ainsi que Rachel Baumgartner, aide soutenue par « Actifs ».

Christine Eckstein, Colette Haederli et Christelle

Gindroz continuent d'assurer des remplacements dans les diverses institutions.

L'équipe accueillera également durant l'année scolaire 2011-2012, trois stagiaires de l'école supérieure d'éducateurs(trices) du jeune enfant, dans la dernière année de leur parcours de formation. Ce sont Maléva Christin à Pinchat, Sarah Lamouchi à la Ruche et Laura Stehlé aux Nains du Salève.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée. Il n'y a plus de place disponible en garderie.

Pour les jardins d'enfants (quatre demi-journées), il reste 2 places aux Lucioles à Pinchat, ainsi que 5 places à la Ruche dans le groupe Willy.

Le jour de la rentrée, Mme Marlyse Rostan, Conseillère administrative déléguée aux affaires sociales, a effectué avec plaisir la visite des institutions de la petite enfance.

Les éducatrices de la petite enfance souhaitent une excellente rentrée à tous, ainsi qu'une année riche en apprentissages dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Pour toute question liée aux garderies et jardins d'enfants de la commune, veuillez vous adresser à Marie-Claude Suchet, responsable de la petite enfance au 022 899 10 37. Vous trouverez plus d'informations sur le site <http://www.veyrier.ch/>



Toutes les équipes de la petite enfance communale ont préparé l'année scolaire durant deux jours, dans les franches montagnes.

Sant'e'scalade, c'est quoi ?

Sant'e'scalade est une association visant à promouvoir l'activité physique, le sport, la santé et le bien-être auprès des différentes couches de la population et en particulier auprès des jeunes. Ce projet veut agir à deux niveaux : développer le goût de l'effort et encourager la pratique régulière d'activités physiques et sportives, agir comme catalyseur et provoquer un changement de comportement des personnes sédentaires.

Divers entraînements sont proposés : pour les enfants entre 6 et 12 ans, pour les aînés (>60 ans), les entraînements familiaux et ceux pour débutants.

Huit entraînements hebdomadaires, dans les semaines précédant la Course de l'Escalade, sont

organisés dans différentes communes et écoles du canton, encadrés par des diététiciennes et des entraîneurs diplômés.

Le concept *sant'e'scalade* est un programme d'entraînements en commun, spécifique pour les enfants, avec une partie consacrée à l'importance d'une alimentation saine et d'une activité physique au quotidien.

Pendant 15 minutes, au début de chaque entraînement et de façon ludique, les grands principes d'une alimentation saine sont expliqués aux enfants.

Pourquoi boire? Pourquoi manger? A quoi servent les protéines? Dans quels aliments les trouve-t-on?

Chaque enfant reçoit un petit carnet, le passeport *sant'e'scalade*, qu'il fera tamponner à la fin de

chaque entraînement en commun. En montrant son passeport après avoir couru la Course de l'Escalade, et pour autant qu'il ait participé à 5 entraînements au moins, il pourra recevoir un cadeau au stand de *sant'e'scalade* le jour de la course, sous la grande tente du Parc des Bastions.

Pour les enfants de Veyrier, les huit entraînements auront lieu à l'école du Bois-Gourmand du 26 septembre au 21 novembre, de 16h30 à 18h00, sauf durant les vacances scolaires d'octobre.

Et il est toujours possible de prendre le train en marche!

www.santescalade.ch

34^e course de l'Escalade :

samedi 3 décembre 2011 dès 8h30.

www.escalade.ch

La Mairie de Veyrier a reçu sa nouvelle orthophoto

Aujourd'hui, n'importe quel internaute peut visualiser une photo aérienne sur son ordinateur, que ce soit sur le site d'une administration communale ou cantonale, d'un annuaire en ligne ou d'un moteur de recherche. Toutefois, ce nouveau document cartographique de référence a l'avantage de représenter une photographie à grande échelle du territoire communal. Ce document, affiché dans le hall de la Mairie, est fréquemment consulté tant par les professionnels de l'administration communale que par les citoyens intéressés par la topographie du lieu dans lequel ils vivent. Contrairement à une carte traditionnelle qui nous fournit une interprétation abstraite de la réalité avec une grande quantité d'informations parfois peu concrètes aux yeux des non spécialistes, l'orthophoto, par contre, a l'avantage de nous mettre immédiatement à disposition une information visuelle de qualité.

Cependant, peu de gens sauraient dire comment une orthophoto est réalisée et quelles en sont ses caractéristiques, car c'est bien plus qu'une



simple photo aérienne. Ce document bénéficie des récentes avancées technologiques dans le traitement des images numérisées qui permettent de produire une nouvelle génération de prises de vues beaucoup plus détaillées. Avec les moyens modernes de la photogrammétrie, les ordinateurs sont à même de convertir les

photos aériennes à l'échelle, de telle sorte que les distorsions, principalement causées par le relief, sont éliminées.

Tous les 3 ans au printemps, lorsque la végétation a retrouvé ses couleurs, l'Office fédéral de topographie effectue les prises de vues par avion, à une altitude de 1'400 mètres environ. Ce dernier est équipé d'une caméra numérique à très haute résolution (10 cm/pixel), qui travaille un peu à la façon d'un scanner, avec des capteurs supplémentaires pour acquérir les données de visualisation tridimensionnelle du relief pour l'établissement d'images en infrarouge, utiles par exemple dans l'analyse de la végétation.

Grâce à la consultation de ce document, vous porterez un autre regard sur la commune.

Pour toutes questions spécifiques sur ce sujet ou sur des thèmes liés à l'aménagement du territoire en général ou en particulier, l'urbaniste communal est à votre disposition pour répondre à vos demandes.

Rubrique technique

Projet Grand Salève

La démolition des bâtiments existants a eu lieu au cours de l'été pour permettre le début de la réalisation des nouveaux bâtiments de la première étape de ce projet, soit une école, deux salles de gymnastique, les locaux de la petite enfance, du Fil d'Argent et un bâtiment de 24 logements.

Les travaux de terrassement sont en cours. Le terrain à côté de celui de football, propriété de la commune, permet un stockage des matériaux excavés qui seront réutilisés pour le remblayage des fouilles. Le long de cette parcelle, une piste de chantier permet de desservir le périmètre Grand-Salève depuis la route de l'Uche. Les travaux de maçonnerie et béton armé débiteront le 14 novembre prochain. La durée prévue pour l'ensemble des travaux est d'environ 2 ans, afin que la rentrée scolaire de fin août 2013 puisse se faire dans cette nouvelle école.

Chemin de Sous-Balme – carrefour de la Mouille

Les travaux de resurfaçage du chemin de Sous-Balme ont débuté le 15 août 2011. Ils consistent au changement du revêtement bitumineux de ce chemin, ainsi qu'à l'implantation d'éléments de modération de trafic. Divers travaux de réhabilitation des conduites enterrées effectués par les Services Industriels de Genève sont aussi prévus. Côté parc, un nouvel éclairage public sera installé. Le carrefour des chemins J.-Ed.-Gottret / de Sous-Balme / des Marais sera modifié avec un débouché unique sur le chemin des Marais. Par ailleurs, un trottoir continu longeant le parc de la Mouille sera créé.

Drainages zone agricole du Bois-Marquet

Les collecteurs de drainages communaux sont en cours de changement. Les fossés avoisinants le bois Marquet sont aussi réhabilités afin de garantir l'évacuation des eaux de surface de ce secteur.

Nous rappelons aux habitants de ne pas obstruer ces fossés par des déchets verts, des tonnes, etc. De tels déchets pourraient nuire gravement aux réseaux de canalisations existants.

Centre sportif de Grand-Donzel

Les deux courts de tennis communaux ont été rénovés et peuvent être utilisés par la population veyrite selon le règlement en vigueur qui stipule notamment :

- un des deux courts est attribué en priorité aux juniors du TC Veyrier Grand-Donzel ;
- le mercredi et le samedi matin, les deux courts sont attribués au TC Veyrier Grand-Donzel pour les cours de tennis donnés aux jeunes de la commune ;
- le reste du temps, le 2ème court est attribué aux habitants de la commune, détenteurs de la carte de légitimation annuelle qui doit être retirée à la réception de la mairie.

Le règlement d'utilisation de ces courts est également disponible à la réception de la mairie.

Par ailleurs, le bureau du TCVGD a été agrandi afin de mieux accueillir les membres du club.

Nos aînés en balade

Une très belle journée estivale a accompagné cent quinze aînés et dix accompagnants pour la première sortie annuelle de la Commune de Veyrier.

Après un bon petit déjeuner servi à la salle communale, le groupe part pour Montreux au moyen de trois cars. A la première étape, tout le monde quitte les cars pour embarquer à bord du train GoldenPass Panoramic, en direction de Gstaad.

Il faut savoir que la GoldenPass Line est l'un des trajets les plus pittoresques de Suisse. Celui-ci relie la Riviera vaudoise au lac des Quatre-Cantons à Lucerne, en passant par Interlaken.



ter. Celui-ci est suivi d'un concert d'orgue de cinéma, le plus grand d'Europe, comprenant la projection d'un film muet accompagné par cet instrument, ainsi qu'un exposé sur l'histoire des orgues de cinéma.

Durant le goûter, les autorités ont tenu à féliciter notamment Mme Dora Weber et M. Georges Bovet, doyens de la journée.

Le Théâtre Barnabé est né en 1965 au café « La Croix-Blanche » sur l'idée de la famille Pasche qui décide d'organiser un événement culturel. Barnabé n'est autre que Jean-Claude Pasche, l'instigateur dont on parle ci-dessus. Depuis 1980, le Café-Théâtre Barnabé se diversifie, des revues y sont présentées et des artistes tout à fait presti-



C'est en 1931 qu'est créé le « Golden Mountain Pullmann Express » avec 4 voitures salon, spécialement construites pour ce train de luxe. Son exploitation s'est arrêtée en 1939 pour raisons économiques. C'est seulement en 1980 que ces trains ont repris vie et sont devenus ces magnifiques trains panoramiques.

Un trajet de 1h 20 à travers la Riviera, dans un décor de forêts alpines, précède l'arrivée au

Pays d'en Haut. Chacun apprécie les différents panoramas avec un superbe ciel bleu.

Enfin, voici le Saanenland et plus précisément le beau village de Gstaad, à l'hôtel Bernerhof où l'apéritif est servi sur la terrasse, puis le repas dans le restaurant de l'hôtel.

Dans l'après-midi, les cars emmènent les participants au Théâtre Barnabé à Servion pour le goû-

teux ont déjà foulé les planches de ce magnifique théâtre.

C'est l'estomac bien rempli que tous rejoignent les cars qui les ramèneront à Veyrier. La journée a été superbe et s'est déroulée sans soucis majeurs. Que dire de plus, si ce n'est : à l'année prochaine...



Bibliobus

horaires et emplacements modifiés

En raison des travaux liés au projet Grand-Salève, l'emplacement du Bibliobus à l'école de Veyrier a dû être déplacé. Il est désormais situé près de la buvette du Veyrier-Sports, à côté du terrain de football et ce pour toute la durée des travaux.

Par ailleurs, afin de ne pas gêner la venue des enfants au football le lundi en fin de journée, les horaires du bibliobus ont également dû être modifiés. Il a donc été décidé d'intervenir les présences à Veyrier et à Pinchat comme suit :

Ecole de Veyrier

A côté de la buvette du Veyrier-Sports,
les lundis matin de 10h00 à 12h00
3, 17 et 31 octobre – 14 et 28 novembre –
12 décembre 2011

Ecole de Pinchat

Devant l'école,
les lundis après-midi de 14h00 à 17h00
3, 17 et 31 octobre – 14 et 28 novembre –
12 décembre 2011

Ecole du Bois-Gourmand (sans modifications)

Parking de l'école,
les jeudis matin de 10h00 à 12h00
29 septembre – 27 octobre – 24 novembre –
22 décembre 2011



Aide humanitaire, la contribution de la commune

La commission municipale des affaires sociales est en charge, entre autres, de l'attribution des subventions dans le cadre de l'aide humanitaire. Pour rappel, le pourcentage alloué par chaque collectivité publique pourrait se calculer en rapport aux dépenses de fonctionnement effectives de l'exercice annuel. Un objectif de 0,7 % du Revenu National Brut avait été préconisé au niveau international, mais le Conseil municipal, dans une précédente législature, avait proposé un autre mode de financement.

Sur proposition de la Conseillère administrative déléguée, cette commission attribue chaque année des aides aux associations humanitaires déployant leurs efforts à l'étranger, ainsi qu'une contribution financière aux organisations actives en Suisse.

Trois catégories de soutiens financiers sont étudiées tout au long de l'année.

L'aide d'urgence destinée aux victimes de catastrophes naturelles, attribuée par le Conseil administratif, fait partie de la première catégorie. La commune collabore en priorité avec la Chaîne du Bonheur. Il a été décidé cet été de verser un montant exceptionnel de CHF 5'000 en faveur de l'Afrique de l'Est (Corne de l'Afrique), qui

connaît la pire sécheresse de ces cinq dernières décennies, amenant entre 10 et 12 millions de personnes à manquer de nourriture.

De nombreux rapports et dossiers, venant de multiples associations œuvrant à l'étranger, sont examinés à la commune avant que les fonds ne soient répartis équitablement. Un ou plusieurs projets de longue durée, mais également des réalisations précises avec une subvention ponctuelle, sont privilégiés. CHF 12 par habitant de la commune représentent le montant annuel alloué pour cette catégorie, soit CHF 119'400 pour le budget de l'année en cours.

L'aide aux institutions suisses et genevoises constitue la troisième catégorie des soutiens financiers apportés par la commune. La commis-

sion attribue majoritairement une subvention annuelle aux associations et institutions locales, pour un montant global de CHF 75'000.

Quelques projets ponctuels sont également financés sur décision du Conseil administratif.

Pour l'étranger, la commission des affaires sociales est attentive aux projets et actions développant l'instruction des enfants (dans un souci d'égalité entre filles et garçons) et la formation des plus démunis(e)s.

Par le biais de cette commission, la commune assure le suivi des projets et tente de soutenir les actions développées avec son aide sur le long terme.

Elections fédérales 2011

Le 23 octobre prochain, Suisses et Suissesses éliront leur Parlement fédéral

www.ch.ch/elections2011 consacre un dossier entier aux élections 2011 et renferme de multiples informations pratiques.

Lancé par la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes et en ligne depuis peu, le site www.easyvote.ch a pour but de motiver les jeunes et les jeunes adultes à participer au scrutin et d'augmenter la participation des personnes de 18 à 30 ans de 35 à 40 %.



Mise à disposition d'abonnements pour la saison 2011-2012 du Genève Servette Hockey Club

Nous avons le plaisir de vous informer que la commune de Veyrier met à la disposition de ses jeunes habitants (*priorité aux moins de 25 ans*) quatre abonnements pour les matchs de la saison 2011-2012 du Genève Servette Hockey Club.

Ces billets (*Tribune sud, assis non numérotés*) sont à retirer dès le 12 septembre 2011 à la réception de la mairie.

Chaque jeune habitante ou habitant de la commune pourra bénéficier de la gratuité d'un de ces billets une fois par saison.

La commune espère que les jeunes profiteront de cette offre.



Jobs d'été

Chaque année, durant la belle saison, la commune offre une trentaine de jobs d'été pour les jeunes résidant à Veyrier.

Les plus jeunes collaborent aux grands nettoyages annuels des écoles communales et occupent le tiers de ces postes.

Les plus âgés renforcent l'équipe en place au service des routes et espaces verts, afin de la secourir durant cette période de vacances nécessitant de multiples travaux d'entretiens extérieurs. L'engagement d'une vingtaine d'étudiants au cours de ces mois chargés permet aux employés de ce service d'être utilement aidés ou de prendre leurs vacances.

Cette année, deux jeunes filles ont été engagées au secrétariat de la mairie pour aider le service de l'administration.

Mlle Loren Mesot, qui a côtoyé le personnel de la mairie durant quinze jours, a accepté de nous livrer un peu de sa personnalité.

Née à Chêne-Bougeries et âgée de 19 ans, elle a déjà travaillé les étés précédents dans une entreprise genevoise du bâtiment, pour laquelle elle s'est attelée à poncer et à peindre sur les chantiers, ainsi que chez un fin glacier situé sur les rives du lac proposant des glaces artisanales. En cours d'études avec une option en langues étrangères appliquées, elle a pour futurs projets des voyages linguistiques en Suède, aux Etats-Unis et en Allemagne.

Dans les locaux de la mairie, elle a préparé des courriers annonçant un prochain événement communal et a effectué le classement de dossiers et l'archivage informatique. Cette expérience lui a permis de découvrir l'importance du travail administratif.

Les inscriptions à ces jobs d'été sont prises en compte à partir du 1er janvier. La répartition des places s'effectue en général en mars afin de permettre aux jeunes, sélectionnés ou non, d'organiser leur été. Les formulaires sont à disposition à la réception de la mairie ou sur le site www.veyrier.ch

